

112

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/01/21

L'an deux mille vingt et un, vendredi 15 janvier à 18h, le conseil municipal de Dammarie sur Loing, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Alexandre DUCARDONNET, maire.

Présents : M. Alexandre DUCARDONNET, M. Denis SALIN, Mme Rose Anne BONNEAU, Mme Béatrice BEAUTE, M. Rafaël CASTILLA, M. Julien CHENEAU, M. Gilbert DEBOST, Mme Sylvie REINE, Mme Patricia LE FUR

Absents excusés : M. Jean-Pierre BEAUCHESNE, M. Michel LACHEZE

Secrétaire de séance : Patricia LE FUR

Le conseil s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires, sans public pour cause de COVID 19.

Lecture & Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2020

1. Délibération classe de neige école primaire 2021

13 enfants de Dammarie, élèves de CM1 et CM2 sont concernés, le coût pour la commune est de 183€ par enfant, soit un total de 2 379€.

2 formules sont proposées, une avec ski alpin à 183€, l'autre avec uniquement ski de fond et raquettes avec une réduction de coût par enfant de 60 €, répartie entre les familles pour 40 € et 20 € pour la coopérative scolaire. Acceptée à l'unanimité pour 183 euros par enfant.

2. Information sur le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), remis à jour en janvier 2021, (dernière mise à jour : 2013)

Document destiné à regrouper toutes les informations nécessaires en cas d'évènements majeurs, pandémie, risques naturels, A disposition en mairie, de chacun des élus, et administrés. Une fiche des consignes principales sera réalisée par la municipalité. Elle sera distribuée à chaque habitant dans les prochains mois.

3. Convention de superposition de la gestion du domaine public / fluviale

Dans le cadre du développement des activités halieutiques, la fédération départementale de pêche du Loiret sollicite la commune pour demander aux Voies Navigables de France la création d'une convention de superposition de gestion du domaine public fluvial. Cette demande est à l'origine de l'APPMA BLA (association de pêche locale) pour mettre en place l'entretien de quatre parcours de pêche emblématiques sur les rives du canal à l'opposé du vélo-route. Cette convention ne peut être signée qu'entre une collectivité et VNF.

L'AAPPMA BLA aura la responsabilité et assumera l'entretien de ces parcours avec l'aide éventuelle de la commune.

Acceptée à l'unanimité.

4. Vidéo protection sur zone de tri sélectif

Projet d'installation d'une caméra de surveillance

Visite de l'adjudant TOUFET, en vue de l'implantation d'une caméra de surveillance près de l'espace de tri. Obtention d'une autorisation préfectorale en cours.

Il est également envisagé d'apposer un panneau d'information sur les directives de tri, les coordonnées de la déchetterie, ainsi que la localisation du second site de tri sur notre commune.

Acceptée par l'équipe municipale.

5. Projet de rénovation de la mairie et de l'ensemble des bâtiments communaux

Un projet associatif (regroupement de 3 associations) a pris contact avec VNF, pour l'aménagement d'un lieu convivial, au long du vélo route.

14. Achat Matériels

Devis en cours pour remplacement d'une échelle, d'un combiné perche élagueuse / taille haies optiques du tracteur et d'un chargeur de batteries aux services techniques.

15. ENEDIS

Le remplacement des compteurs électriques par des LINKY dans les bâtiments communaux au lieu le 25 janvier 2021

16. CCAS

Depuis 2017, le CCAS a été dissous. Pour éviter la lourdeur de gestion d'un CCAS : comptes spécifiques, règlement intérieur, cahiers des délibérations, l'équipe municipale propose son remplacement par un comité consultatif, incluant élus et administrés. Un compte rendu annuel fait auprès de conseil municipal, pour présenter les projets et les réalisations de l'année. Une li budgétaire spécifique pour celui-ci pourra être attribuée aux comptes de la commune. Une prochaine réunion du comité consultatif permettra de fixer les objectifs et les propositions pour l'année 2021

17. Défense Incendie des Sélègres

Une étude sera faite pour la réalisation d'une réserve incendie en relation avec le SDIS

18. Création de numéro rue d'Aillant

Il sera nécessaire de créer un numéro 10bis pour les services techniques.

19. Commission Animations

Une réunion de l'ensemble des élus, excepté Mrs Debost et Lacheze n'étant pas membres de la commission animation aura lieu le 29 janvier à 18h

20. Commission Voirie

Aura lieu le 21/01/2021 à 14h

Fin de la séance – 20h30

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/11/2020

L'an deux mille vingt, vendredi 20 novembre 18h, le conseil municipal de Dammarie sur Loing, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Alexandre DUCARDONNET, maire.

Présents : M. Alexandre DUCARDONNET, M Denis SALIN, Mme Rose Anne BONNEAU, Mme Béatrice BEAUTE, M. Jean Pierre BEAUCHESNE, M. Rafaël CASTILLA, M. Julien CHENEAU, M. Gilbert DEBOST, M Michel LACHEZE, Mme Patricia LEFUR, Mme Sylvie REINE

Secrétaire de séance : Béatrice BEAUTE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 septembre 2020

M Alexandre DUCARDONNET remercie l'ensemble du conseil municipal pour sa présence,

Le conseil s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires, sans public pour cause de COVID 19.

1. **Délibération sur audit des 3 réseaux eaux de la commune** proposé par la Communauté de Communes. Cet audit porte sur l'adduction d'eau, (la commune n'est pas concernée par l'adduction d'eau, c'est la SIAP de St Maurice) l'eau pluviale & l'assainissement. Il est subventionné à 80% par l'état si l'accord est signé avant le 30/11/2020. Le montant approximatif restant à charge pour notre commune est d'environ 8 000 €. Pour cette étude le cabinet d'audit aura besoin d'un accompagnement pour effectuer le tour de la commune et de ses installations afin de réaliser son analyse. Acceptée à l'unanimité
2. **Maisons éclusières VNF** – 2 maisons éclusières sur notre commune. L'une d'elles, lieu-dit Moulin Brûlé serait en cours de signature pour réalisation d'un projet Touristique. La seconde, proche du pont pourrait faire l'objet d'une étude pour un hébergement « de type gîte ou autres » pour les utilisateurs du vélo route. La réflexion peut également être menée avec des habitants qui souhaiteraient réfléchir au développement touristique de notre village. Nous allons reprendre contact avec VNF pour connaître précisément les conditions de reprise de cette maison et ensuite étudier les possibilités offertes
3. **Annulation de la délégation de signature de Mme ROULET**, ancienne secrétaire partie en retraite après un long arrêt maladie. Acceptée à l'unanimité
4. **Délibération pour limitation des compétences financières du maire**, 3 limitations, Travaux, Fournitures & Services jusqu'à 1500 € avec accord des adjoints. Au-delà commission. Acceptée par 10 voix pour, 1 contre M. LACHEZE
5. **Etude contrat fournisseur électricité** – Fournisseur actuel ENEDIS – contrat à revoir car nous avons à ce jour un contrat « heures de jour / heures de nuit », le faire modifier pour un contrat « heures normales ». Une consultation auprès de la concurrence est en cours.
6. **Délibération sur NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire)** pour la fonction publique territoriale. Ce nouvel indice permettrait à nos 2 employés communaux de bénéficier d'un indice supérieur pour la retraite ainsi que d'une augmentation de salaire mensuelle de 70€ pour notre agent administrative et de 50 € pour notre agent service technique. Acceptée par 10 voix pour, 1 abstention M. LACHEZE

7. **Prime COVID demandée par Laurent JACQUES** pour conditions de travail dû au COVID 19 pour la première période de confinement. Il est rappelé que la prime est accordée pour un surcroît de travail pendant cette période, ce qui n'a pas été le cas pour Mr Laurent Jacques. Refusée à l'unanimité
8. **Microtracteur KUBOTA**, déjà hors service avant l'achat ISEKI, le concessionnaire avait même à l'époque refusé une reprise. Il tient de la place au service technique et n'est plus d'aucune utilité. Laurent JACQUES souhaite le racheter pour pièces. M. DUCARDONNET regarde sur LE BON COIN pour estimer un prix argus/commerce. Accord de principe du conseil pour vente à Laurent JACQUES
9. **Scolarité** - Nous avons au total 91 enfants scolarisés de DAMMARIÉ dont 45 enfants à l'école du Loing répartis comme suit :
- 13.5 élèves en maternelle
 - 31.5 élèves en élémentaire

Bilans de fonctionnement sur l'année scolaire 2019-2020, répartition des frais entre les deux communes

	CHATILLON-COLIGNY	DAMMARIÉ-SUR-LOING
Ecole Maternelle	91 126.35 €	25 899.07 €
Ecole Élémentaire	49 916.95 €	15 645.61 €
Restauration Scolaire	77 430.31 €	24 578.61 €
Garderie	19 593.86 €	4 590.46 €
Total	238 067.47 €	70 713.75 €

Point sur les effectifs scolaires 2020-2021

	Maternelles	Elémentaires
<i>Enfants 1/2 Chatillon 1/2 Dammarie</i>	1 GS	1 CE2 - 2 CM2
Châtillon-Coligny	46,5	103,5
Dammarie-sur-Loing	16,5	22,5
TOTAL	63	126

Le conseil municipal donne son accord pour participer financièrement aux frais des écoles du loing, la garderie, le restaurant scolaire...

10. **Délibération DU** (Document Unique), obligatoire en mairie depuis 2014. Le document unique inclut les obligations et conditions de sécurité liées aux fonctions & lieu de travail des agents & intervenants auprès de la municipalité. La COM COM nous propose un contrat de services avec une animatrice pour la réalisation de ce type de document. Coût de cette prestation 400€

11. **Délibération sur erreur écriture sur budget primitif**, changement de ligne, excédent 32 660€

12. Questions diverses

- Parution au JO du 17/11/2020 - Dammarie reconnue en état de catastrophe naturelle sécheresse pour la période du 19/07/2019 au 30 septembre 2019. 30 personnes concernées. Dépôt des dossiers auprès des assurances à faire au plus tard 27/11/2020. 94% des maisons de notre commune sont construites sur terrain argileux, indication du BRGM
 - Devis pour finaliser les travaux de la poste, arrière du bâtiment qui n'avait jamais pu être enduit suite à refus de l'ancien propriétaire, 34m2 montant TTC 2 836.36€. Une consultation va être également faite auprès des Ets Boisgibault & Ets Gaillard Chatillon
 - Consultation EPAGE dans le cadre de la restauration d'un bras du Loing, sur le site du Moulin Pilon
 - Entretien voiries
 - pour 2021, route des Crapottes déjà acté par la COM COM
 - route de Feins, mette en attente, il faut que l'élagage des bois bordant toute cette route soit réalisé, RDV avec SA MIVOISIN
 - route de Rogny est plus prioritaire pour raison de sécurité avec les cyclistes du vélo-route, attente chiffrage de la COM COM, voir financement par le département
 - Installation décors de Noël, coupe des sapins 28/11/2020, installation 1 grand sapin cœur de village, 2 petits sous ancien préau école, 1 petit église + pose de branchages dans le village. Début de l'installation des personnages & décors 02/12/2020
 - Taille des arbres au cœur du village sur la place, rue d'Aillant et des Crapottes, ainsi qu'élagage route des Comnailles sur la parcelle qui appartient à la commune. Ces travaux sont réalisés par Natur'Jardin
1. Notre photocopieur donne des signes de faiblesses, le contrat location/vente + consommables est arrivé à échéance en 2018. Depuis contrat dénoncé. Devis de réparation 1 600€. Etude à faire pour remplacement ou achat d'une imprimante Laser
 2. Prévoir création d'un nouveau numéro de logement aux petites vallées & également, route de Rogny, garage acheté par M. Samyn
 3. Les boues de notre station d'épuration sont acceptées par St Maurice, coût prix épandage normal + transport
 4. Cédric Perrault nous a réalisé une jolie « boîte à lettre pour le Père Noël », elle est installée sous le préau de l'ancienne école

Fin de la séance 20h

Le secrétaire de séance

Le Maire

Les membres du Conseil

The image shows several handwritten signatures in blue ink. On the left, there is a large, stylized signature. Below it, there are two more signatures, one of which appears to be 'Cédric Perrault'. In the center, there is a signature that looks like 'Bonneau'. To the right, there is another signature, and below it, a smaller signature that looks like 'JF'.